

3^{èmes} rencontres jurisprudence – doctrine :

Échanges sur la hiérarchisation des intérêts dans les procédures collectives :

Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (8h)
Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs
Tarif : 80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à l'arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Avec le soutien de nos partenaires :



Inscription obligatoire auprès de :

Jocelyne Pomares
Secrétaire de l'IRDAP
T 05 56 84 85 82
jocelyne.pomares@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>

3^{èmes} rencontres jurisprudence – doctrine :

Échanges sur la hiérarchisation des intérêts dans les procédures collectives

Sous le Haut patronage de Madame la Ministre de la justice, Christiane TAUBIRA

Vendredi 5 février 2016

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland



Direction scientifique

Laura Sautonie-Laguionie
Professeur, Directrice-adjointe de l'IRDAP

IRDAP
Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine

Université
de BORDEAUX

La primauté de l'intérêt de l'entreprise au risque d'un détournement de la procédure de sauvegarde

Sous la présidence de

J. -P. Rémy, Conseiller Doyen à la chambre commerciale de la Cour de cassation

8h45 Ouverture du colloque

J. - C. Saint-Pau, Doyen de la Faculté de droit et science politique
G. Wicker, Directeur de l'IRDAP
L. Sautonie-Laguionie, Coordinatrice scientifique des rencontres Jurisprudence-Doctrine

9h Propos introductifs

A.-L. Khov, Magistrate, adjointe à la cheffe du bureau du droit de l'économie des entreprises, DACS

9h15 Le refus jurisprudentiel de la prise en compte des mobiles du débiteur

J. -P. Rémy, Conseiller Doyen à la chambre commerciale de la Cour de cassation

9h45 L'instrumentalisation de la procédure de sauvegarde est-elle frauduleuse?

M. Menjucq (non), Professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne
B. Saintourens (oui), Professeur à l'Université de Bordeaux

10h45 Échanges avec la salle et pause

11h15 Le contrôle du détournement de la procédure par le juge-commissaire (lors de la demande de résiliation des contrats en cours)

J. F. Bougon, Magistrat, Président de chambre Doyen, Cour d'appel de Bordeaux
C. Hazard, ancien Juge-commissaire du Tribunal de commerce de Bordeaux

11h45 Quelle incidence de la réforme de l'imprévision?

Ph. Delebecque, Professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne

12h15 Échanges avec la salle

L'intérêt collectif des créanciers confronté aux intérêts individuels

Sous la présidence de

J. Vallansan, Conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation

14h La notion d'intérêt collectif des créanciers dans la jurisprudence de la chambre commerciale

J. Vallansan, Conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation

14h30 L'intérêt collectif des créanciers, intérêt commun ou intérêt de tous les créanciers?

F. Pérochon (intérêt commun), Professeur à l'Université de Montpellier
P.-M. Le Corre (intérêt de tous), Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

15h30 Échanges avec la salle et pause

16h L'intérêt collectif des créanciers face à l'intérêt personnel d'un créancier

G. Auzero, Professeur à l'Université de Bordeaux
M. Sénéchal, Mandataire judiciaire

17h Rapport de synthèse

C. Saint-Alary-Houin, Professeur à l'Université Toulouse Capitole

